

	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	CIMIEZ		6 pages
	NOTE D'INFORMATION COMMISSION DE MISE EN STAGE SUR TITRES DES SAGES-FEMMES	Création	M.à.J	Vérification
		24 04 2025	12 05 2025	12 06 2025
INFORMATION COMMUNICATION	Elaboration : Secteur Carrières/Concours	18 06 2025	18 06 2025	Jusqu'au 18 08 2025

**CAMPAGNE 2025
COMMISSION ANNUELLE DE MISE EN STAGE SUR TITRES
DES SAGES-FEMMES 1^{er} GRADE**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE**

- Vu le code de la santé publique
Vu le code général de la fonction publique
Vu le décret n°2014-1585 du 23 décembre 2014 portant statut particulier des sages-femmes des hôpitaux de la fonction publique hospitalière

DECIDE

ARTICLE 1 La commission de mise en stage sur titres est ouverte en vue de pourvoir **3 postes vacants** au Centre Hospitalier Universitaire de Nice :

- **3 postes** sage-femme des hôpitaux de 1^{er} grade

ARTICLE 2 Cette commission de mise en stage sur titres est ouverte aux agents titulaires du diplôme français d'état de sage-femme, ou du diplôme français d'Etat de docteur en maïeutique, ou de l'un des titres de formation mentionnés à l'article L. 4151-5 du code de la santé publique, ou d'une autorisation d'exercer la profession de sage-femme délivrée par le ministre chargé de la santé en application des dispositions des articles L. 4111-1 à L. 4111-4 de ce même code.

ARTICLE 3 Pour pouvoir candidater, les professionnels sont tenus de fournir les pièces suivantes :

- la fiche de renseignements jointe en annexe, **dûment remplie**
- la déclaration sur l'honneur, jointe en annexe, **dûment remplie**
- la photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne, **en cours de validité**
- les **diplômes et titres de formation** dont le candidat est titulaire ou une copie certifiée conforme à ces documents (pour les diplômes étrangers, il est nécessaire de fournir également la traduction française du diplôme **et** l'autorisation d'exercer en France)
- une attestation comportant le numéro d'inscription au répertoire partagé des professionnels de santé (**RPPS**) ainsi que le numéro d'inscription au Conseil National de l'Ordre des sages-femmes ou la copie de la carte professionnelle
- la fiche d'appréciations jointe en annexe, **dûment remplie et signée** par le supérieur hiérarchique direct et le responsable soignant de pôle (nom, cachet et signatures **obligatoires**) et signée par le candidat
- une demande motivée établie sur papier libre précisant le grade ciblé
- un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre
- un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national et **âgés de moins de 25 ans**, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national (**participation à la Journée Défense et Citoyenneté**)
- les attestations d'employeurs ou certificats de travail (avec date de début, date de fin d'emploi, emploi occupé et quotité de travail) relatifs aux emplois mentionnés dans le curriculum vitae autres que ceux occupés au Centre Hospitalier Universitaire de Nice

ARTICLE 4 L'épreuve unique d'admission consiste en la sélection par les membres du jury des candidatures et repose sur :

- une analyse du dossier et des conditions de diplôme
- la durée des services
- la fiche d'appréciations dûment remplie et signée par le supérieur hiérarchique

Ne seront examinés que les dossiers complets et retournés dans les délais.

ARTICLE 5 Le jury est composé comme suit :

- le directeur de l'établissement ou son représentant, Président
- un directeur de l'établissement
- un membre des personnels de catégorie A encadrant et représentatif du grade pour lequel le concours est ouvert

ARTICLE 6 L'ouverture de cette commission est publiée sur l'Intranet et l'Extranet du Centre Hospitalier Universitaire de Nice.

ARTICLE 7 Le dossier de candidature **complet** devra être retourné uniquement par messagerie électronique et au format PDF à l'adresse suivante :

drh.concours-candidatures@chu-nice.fr

Toutes les candidatures doivent être envoyées IMPERATIVEMENT **avant le 18 août 2025** au plus tard, date de clôture des inscriptions.

P/Le Directeur Général
Et par délégation
La Directrice des Ressources Humaines,



Houda BEAUGE

CONSTITUTION DU DOSSIER

COMMISSION DE MISE EN STAGE SUR TITRES DES SAGES-FEMMES 1^{er} GRADE

PIECES A FOURNIR

- la fiche de renseignements jointe en annexe, **dûment remplie**
- la déclaration sur l'honneur, jointe en annexe, **dûment remplie**
- la photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des États membres de l'Union Européenne, **en cours de validité**
- les **diplômes et titres de formation** dont le candidat est titulaire ou une copie certifiée conforme à ces documents (pour les diplômes étrangers, il est nécessaire de fournir également la traduction française du diplôme et l'autorisation d'exercer en France)
- une attestation comportant le numéro d'inscription au répertoire partagé des professionnels de santé (**RPPS**) ainsi que le numéro d'inscription au Conseil National de l'Ordre des sages-femmes ou la copie de la carte professionnelle
- la fiche d'appréciations jointe en annexe, **dûment remplie et signée** par le supérieur hiérarchique direct et le responsable soignant de pôle (nom, cachet et signatures obligatoires) et signée par le candidat
- une demande motivée établie sur papier libre précisant le grade ciblé
- un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre
- un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national et **âgés de moins de 25 ans**, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national (**participation à la Journée Défense et Citoyenneté**)
- les attestations d'employeurs ou certificats de travail (avec date de début, date de fin d'emploi, emploi occupé et quotité de travail) relatifs aux emplois mentionnés dans le curriculum vitae autres que ceux occupés au Centre Hospitalier Universitaire de Nice

Le dossier de candidature **complet** devra être retourné uniquement par messagerie électronique et au format PDF à l'adresse suivante : **drh.concours-candidatures@chu-nice.fr**

Toutes les candidatures doivent être envoyées IMPERATIVEMENT

avant le 18 août 2025 au plus tard

date de clôture des inscriptions.

Aucun professionnel ne sera relancé en cas de dossier incomplet

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

COMMISSION DE MISE EN STAGE SUR TITRES DES SAGES-FEMMES 1^{er} GRADE

Je soussigné (e) Monsieur, Madame, (rayez les mentions inutiles)

NOM : _____ Prénoms : _____

Date de naissance : _____ Ville : _____

Département : _____ Nationalité : _____

Adresse complète : _____

Numéro de téléphone Personnel : _____

Professionnel : _____

Adresse mail : _____

Grade actuel : _____

Service actuel : _____

J'ai l'honneur de solliciter de Monsieur le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de NICE, l'autorisation de prendre part à la commission de mise en stage sur titres, **pour le grade suivant** :

sage-femme des hôpitaux 1^{er} grade

Fait à : _____ le : _____

Nom, Prénom et Signature du candidat :

FICHE D'APPRECIATIONS EN VUE DE LA MISE EN STAGE

Grade de mise en stage :

Matricule : Nom : Prénom :
 Nom de Jeune Fille : Date de naissance :
 Grade actuel : Pourcentage de temps de travail : %
 Unité fonctionnelle : Pôle :
 Établissement :

APTITUDE À LA FONCTION

	Non concerné	Insuffisant	À développer	Courant	Maîtrisé	Expert
Application dans l'exécution du travail						
Identifier, analyser et prioriser les informations						
Esprit d'initiative						
Gestion du temps de travail						
Respect des règles institutionnelles						
Utilisation des logiciels métiers						

Commentaires :

SENS DU TRAVAIL EN COMMUN

	Non concerné	Insuffisant	À développer	Courant	Maîtrisé	Expert
Lien avec la hiérarchie						
Prise en comptes des contraintes d'équipe						
Transmettre un savoir-faire, une compétence						
Capacité d'adaptation						

Commentaires :

COMPORTEMENT ENVERS LE PUBLIC

	Non concerné	Insuffisant	À développer	Courant	Maîtrisé	Expert

Commentaires :

TENUE GENERALE ET PONCTUALITÉ

	Non concerné	Insuffisant	À développer	Courant	Maîtrisé	Expert
Tenue générale						
Ponctualité						

Commentaires :

À remplir impérativement :

- Remplit-il (elle) les missions afférentes à son métier ? OUI NON*
- Avis favorable en vue d'une mise en stage ? OUI NON*

* **Si NON**, il est impératif d'accompagner cette fiche d'un argumentaire détaillé daté et signé par l'agent **et** l'encadrement

Observations :

Nom, cachet et Signature
du cadre direct

Nom, cachet et Signature
du cadre supérieur

Nom - Prénom et Signature
du candidat

Le : _____

Le : _____

Le : _____

DECLARATION SUR L'HONNEUR

COMMISSION DE MISE EN STAGE SUR TITRES DES SAGES-FEMMES 1^{er} GRADE

Je soussigné(e)

Déclare sur l'honneur : *(merci de cocher les deux cases)*

- L'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier
- Prendre connaissance du fait que **toutes fausses déclarations de ma part entraîneraient l'annulation de toute décision favorable prise à mon égard dans le cadre de cette procédure**

Le secteur Carrières-Concours du Centre Hospitalier Universitaire de Nice se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de mes déclarations.

Fait à : _____ le : _____

Nom, Prénom et Signature du candidat :